
PÉRIODE D’AFFICHAGE :	Février 2019
TITRE D’EMPLOI :	Éducateur ou éducatrice spécialisé
STATUT :	Garanties d’emploi 7/14, 8/14 ou 9/14 (avec disponibilités Jour et soir)
Salaire horaire :	Entre 23,50\$ et 32,93\$

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Personne qui, sous la responsabilité du personnel professionnel de l'Institut, répond aux besoins physiques et psychologiques et de rééducation des usagers, en élaborant et en animant les activités des usagers aussi bien dans l'unité qu'en dehors de l'unité de vie.

Elle observe le comportement des usagers à tous les moments stratégiques de la vie quotidienne de ceux-ci et rapporte ses observations au dossier clinique ou au personnel professionnel de l'Institut.

Elle est responsable de la sécurité des usagers et de leur entourage.
La personne salariée doit intervenir, même physiquement, chaque fois que la situation l'impose.

Embauche le 18 mars et 29 avril 2019

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou un baccalauréat en psychoéducation.
- Avoir une connaissance de la psychopathologie est considérée comme un atout.

Autres avantages

- Rémunération attrayante
- Période de repas rémunérée
- Régime de pension spécifique avantageux
- Prime de milieu élevée spécifique à l'Institut
- Accès aux installations sportives
- Stationnement à prix modique

Nous contacterons seulement les personnes convoquées en entrevue.

Pour plus d'informations, visitez notre site internet:
<http://www.pinel.qc.ca/> et vous invitons à faire parvenir votre candidature par courriel à l'adresse suivante: dotation.ippm@ssss.gouv.qc.ca

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.